



ENVIRONNEMENT

La Baule-Escoublac distinguée de la marianne d'or pour sa politique énergétique

Communiqué de presse du 6 juillet 2022

Publié le 06 juillet 2022

Après avoir obtenu il y a quelques semaines le label « Ville éco-propre », La Baule-Escoublac vient de recevoir une nouvelle distinction en se voyant décerner une Marianne d'or pour son choix affirmé des énergies propres.

Ce prix majeur distingue depuis 39 ans les collectivités territoriales qui s'engagent de façon active au service de l'intérêt général.

Notre ville-jardin balnéaire dont la canopée est exceptionnelle par sa politique de l'arbre se voit cette fois-ci récompensée pour son action en faveur de l'utilisation et du développement des énergies propres.

Le jury a notamment voulu saluer le projet d'extension du système de drainage Ecoplage. Fort de la réussite de sa première installation pour alimenter la piscine Aquabaule, cet équipement va être prolongé sur plus d'un kilomètre. Utilisant la thalassothermie, il permet de lutter contre l'érosion de la plage tout en valorisant l'eau de mer : parfaitement filtrée, elle produit de l'énergie et peut alimenter des infrastructures situées sur le littoral. Cette extension sera utilisée pour contribuer à inverser le bilan énergétique de l'Hôtel de ville, bâtiment du début des années 70.

Autres réalisations en cours, un plan de déploiement sur l'ensemble de la commune de bornes de rechargement pour véhicules électriques et le choix de l'alimentation solaire intégrale pour l'éclairage public du nouveau front de mer. Nécessitant une surface de 700 m² équipée en panneaux photovoltaïques, le toit du même Hôtel de ville va en recevoir près des deux tiers, le reste étant disposé sur d'autres bâtiments municipaux.

« L'obtention de cette Marianne d'or salue la politique volontariste sur le choix des énergies

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/la-baule-escoublac-distinguee-de-la-marianne-dor-pour-sa-politique-energetique-16348?>

suivies depuis deux ans par la municipalité, notamment par la valorisation énergétique des bâtiments municipaux. Toujours soucieux des enjeux environnementaux, cette démarche a effectivement été placée au coeur de l'action de l'actuelle équipe municipale dès son arrivée en juillet 2020 et se poursuivra avec le renforcement notre politique de développement durable. »
Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

